



Septembre 2020

PROTCOLE SANITAIRE COVID 19 RCA NATATION

Ce protocole vient en complément du règlement intérieur déjà en place au RCA Natation et au sein de la piscine Daullé.

Les licenciés et les accompagnants sont acteurs dans la lutte contre l'épidémie du Covid-19. A ce titre ils doivent appliquer les mesures barrière et suivre les règles établies qui lui sont communiquées.

L'entrée de la piscine :

1. Respecter l'horaire de chaque groupe, arriver maximum 10 mn avant le cours.
2. Le port du masque est obligatoire pour les nageurs à partir de 11 ans de l'entrée de la piscine jusqu'en tenue de bain au passage de la douche obligatoire.
3. Le port du masque est obligatoire pour les accompagnants
4. Les parents peuvent accompagner les enfants jusqu'à la porte du vestiaire et quittent la piscine rapidement. L'enfant se déshabille et range ses vêtements dans le casier. Exception est faite pour les enfants de 4 à 8 ans qui nécessitent la présence d'un parent au vestiaire, dans ce cas, le parent devra porter un masque et s'engager à quitter rapidement les lieux.
5. Aucun parent n'est autorisé à rester dans l'enceinte de la piscine pendant les cours
6. Les entraîneurs porteront un masque ou une visière en permanence

Les vestiaires :

1. Afin de réduire au maximum le temps passé dans les vestiaires, il est recommandé d'enfiler son maillot de bain sous ses vêtements chez soi
2. Afin d'éviter le regroupement important au niveau du pédiluve, les nageurs restent dans le vestiaire et attendent leur entraîneur
3. Le lavage des mains est nécessaire avant et après utilisation des toilettes
4. Le nombre de casiers vestimentaires disponibles n'est pas limité, les nageurs peuvent désinfecter ces casiers avec leur propre lingette
5. Les douches à l'arrivée sont obligatoires. Par contre, la douche en sortant du bassin est proscrite, afin de limiter les zones de proximité des personnes

Le bord du bassin :

1. Chaque nageur vient avec sa bouteille d'eau et son matériel. Aucun équipement n'est mutualisé ni prêté
2. Les regroupements ou discussions en bord de bassin sont soumis aux règles de distanciation sociale

Après la séance :

1. Le nageur ne prend pas de douche, se rhabille sans tarder.
2. Les parents des nageurs de 4 à 8 ans récupèrent les nageurs dans le vestiaire et quittent la piscine le plus rapidement possible
3. Les autres groupes se rhabillent seuls le plus rapidement possible et retrouvent les parents à l'accueil ou si possible à l'extérieur de la piscine.
4. Les parents arrivent pour la fin du cours afin d'éviter tout regroupement et privilégier la distanciation sociale et quittent la piscine le plus rapidement possible.

En cas de symptômes s'apparentant au COVID 19, les nageurs s'engagent à le signaler immédiatement et devra se conformer aux règles d'isolement prévues à cet effet et se soumettre aux visites et prescriptions médicales qui seront prises dans ce cadre.

Après avoir pris connaissance des consignes de sécurité édictées dans le cadre de l'épidémie de COVID 19 par le RCA Natation, les nageurs et les accompagnants :

- s'engagent à les respecter afin de préserver leur santé et celle des tiers.
- engagent leur responsabilité sur l'application des règles des distances physiques.

En cas de non respect, le RCA Natation se verra dans l'obligation d'en avertir les autorités.